

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



QUEL AVENIR RÉSERVER AU RATON LAVEUR EN BELGIQUE ?

CHRISTOPHE HEYNINCK

Au printemps de cette année, à la faveur de relevés d'indices de présence de la loutre dans quelques vallées ardennaises, l'ampleur de la présence du raton laveur est apparue au grand jour aux spécialistes. De nombreuses empreintes de raton ont en effet été relevées le long des ruisseaux et rivières. Les scientifiques et les décideurs sont unanimes sur le sort à réserver à l'intrus (piégeage et étude de sa dispersion) mais il semble que la réalisation d'un tel programme ne soit pas chose si aisée. Nous proposons au lecteur quelques aspects biologiques et historiques pour mieux comprendre la situation.

Le récent Rapport analytique sur l'état de l'environnement wallon (2006-2007), dont la revue Forêt Wallonne s'était fait l'écho dans un article sur les espèces invasives en Belgique², nous révélait la présence, jusqu'ici suspectée mais à présent prouvée, du Raton laveur (*Procyon lotor*) dans nos contrées. Les moments d'hésitation des décideurs quant à l'avenir à réserver à l'intrus faisaient suite au manque

d'informations sur le sujet. Il faut dire que les multiples cas de figure existant dans les différents pays européens confrontés à la visite ou à l'installation de l'espèce ne sont pas faits pour éclaircir la situation. Pourtant, si ses apparitions sont parfois furtives et peuvent sembler fantasmagoriques, le risque que fait courir la présence du raton laveur sur nos espèces indigènes doit être sérieusement évalué.

L'aire naturelle de répartition du raton laveur s'étend sur presque toutes les provinces du Canada, la quasi totalité des États-Unis, le Mexique ainsi qu'une partie de l'Amérique centrale. Aux États-Unis, certains états épargnés par sa présence l'ont vu débarquer à l'occasion de repeuplements cynégétiques.

Son habitat idéal est boisé et à proximité d'un point d'eau (rivière, marais, étang...). Néanmoins, une gamme très variée de situations l'accueille et la moindre n'est pas celle des grandes villes qu'il a colonisées avec succès. Parcs boisés, zones résidentielles et cimetières sont des terrains d'activités qu'il apprécie. Les zones de grandes cultures et les plantations de conifères dépourvues de strate herbacée ou arbustive semblent par contre dédaignées⁶.

Les densités de population observées varient fortement. De cinq à dix ratons par kilomètre carré dans les habitats les plus

hostiles (grandes plaines agricoles), elles peuvent monter à cent individus en milieu urbain.

Le régime alimentaire du raton est omnivore. Le qualificatif de « laveur » lui vient de cette habitude qu'il a de « laver » sa nourriture avant de l'ingurgiter. En fait, ses doigts sont flexibles et très sensibles à la stimulation tactile ce qui le rend capable de manipulations délicates. Ses recherches d'aliments et ses captures de proies en sont facilitées.

Le raton laveur établit fréquemment son gîte en hauteur dans un arbre creux mais il lui arrive également de récupérer un terrier de renard ou de blaireau, de s'installer dans une anfractuosité de rocher ou même dans une cachette à même le sol dans les broussailles.

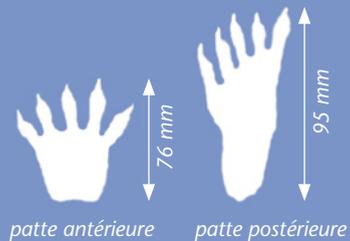
Les jeunes naissent généralement en mai. Les portées comptent entre trois et sept jeunes ratons. Ils quittent le gîte après huit semaines. La mère élève seule sa progéniture jusqu'au printemps suivant

LES INDICES DE PRÉSENCE

L'empreinte des pattes postérieures du raton laveur est typique et facilement reconnaissable dans un terrain accueillant : ses orteils longs et étroits diffèrent fortement des autres traces de carnivores. Les empreintes de pattes avant mesurent environ 76 mm et celles des pattes arrières, 95 mm.

Des traces de griffes autour des trous dans les arbres trahissent également sa présence.

Ses crottes sont semblables à celles d'un chien de taille moyenne mais contiennent souvent des débris végétaux (glands, pépins de pomme, blé...) et des fragments d'insectes. Elles sont groupées par deux ou quatre.





Empreintes de raton laveur : pattes antérieure (à gauche) et postérieure (à droite).

où la famille se dissout. Les jeunes mâles s'en vont et leurs sœurs restent dans les parages.

Le principal problème que pose le raton laveur en Amérique est la rage. Des dégâts aux cultures de maïs et aux vergers sont également rapportés et, dans les zones urbaines, des désagréments domestiques suivent son passage (problèmes de poubelles, de potagers...).

Sa prédation sur les nichées d'oiseaux au sol est avérée. Une étude menée dans l'Illinois⁹ montre qu'entre 1980 et 2001 les populations d'oiseaux a priori vulnérables au raton laveur ont diminué de 10 % alors que les autres augmentaient de 15 %. Cette diminution est liée au changement d'abondance du raton laveur dans cette partie des États-Unis.

Les prédateurs naturels du raton laveur n'ont qu'un impact très léger sur sa dynamique. Les lynx, pumas, cougars et autres alligators sont eux-mêmes en régression d'effectifs et présentent des aires de répartition bien moins larges que le raton⁸. Si bien que les populations de rats laveurs sont plutôt régulées par la chasse (entre deux et quatre millions d'individus sont tués chaque année en Amérique du Nord), la rage et autres maladies, la malnutrition et les hivers rigoureux.

Malgré cette régulation, son régime alimentaire omnivore, sa capacité de reproduction et ses exigences élastiques en termes d'habitat peuvent mener l'espèce à une large distribution et augmenter ses capacités d'adaptation. Ces constatations n'ont pas échappé aux éleveurs et introducteurs européens du début du XX^e siècle.

Les circonstances de l'apparition du raton laveur en Europe varient selon les auteurs mais il est admis qu'il fut introduit en Allemagne et dans les Républiques de l'ex-URSS, vers la moitié du XX^e siècle, à des fins d'élevage pour sa fourrure. Ces élevages tombèrent rapidement en déliquescence face à la concurrence américaine. Des individus échappés des élevages ne tardèrent pas à créer des populations viables et à se disperser. Des lâchers volontaires eurent également lieu dans ces régions durant les années qui suivirent.

On note encore comme source d'introduction en Allemagne et en France, les troupes américaines cantonnées là après la guerre, qui avaient comme animal mascotte le raton.

La population russe de raton laveur a été estimée à 80 000 individus en 1980 (elle était de 40 à 45 000 en 1964). Le climat semble le seul rempart à son extension. Des lâchers successifs en Kirghizie (1936), en Ouzbékistan (1936), dans la Volga inférieure (1937), en Azerbaïdjan (1941), au Daghestan (1950), au Nord du Caucase (1951) et finalement en Biélorussie (1958) ont conduit les populations de raton laveur à la situation que l'on connaît aujourd'hui.

En Allemagne, l'introduction avec succès de l'animal date de 1934. Dans les régions forestières de certains Lands comme en Hesse, en Basse-Saxe, en Thuringe, dans le Nord de la Rhénanie-Westphalie, et même à l'Est de Berlin, des densités de plus d'un individu par kilomètre carré ont été notées⁵.

Dans certaines régions urbaines, ces densités montent même à 100 animaux par kilomètre carré, ce qui correspond aux populations des milieux similaires de son aire d'origine.

Cette abondance de rats laveurs s'accompagne évidemment de certains maux dont le moindre n'est pas la propagation de problèmes sanitaires transmissibles à l'homme comme le parasite *Baylisascaris procyonis*¹¹, un nématode dont les larves peuvent être responsables d'altérations du système nerveux et des yeux, surtout chez les jeunes enfants. En Allemagne, 70 à 80 % des rats examinés sont porteurs de ce parasite⁵.

En ce qui concerne les problèmes de rage qui accompagnent le raton laveur dans son aire d'origine, il ne semble pas qu'ils aient suivis ses effectifs en Europe, bien que quelques cas soient connus en Europe.

Pour donner une idée de la dynamique des populations de rats laveurs, on peut utiliser comme indicateur les tableaux de chasse réalisés en Allemagne. Entre 1970 et 1990, le tableau, pour le pays entier, oscillait entre 1 200 et 3 000 rats par an¹. En 1992/1993, pour la seule région de Brandenburg (près de la frontière polonaise), à peine 50 individus ont été tués. Dix ans plus tard, lors de la saison de chasse 2003/2004, sur le même territoire, 3 470 rats ont été prélevés, soit davantage que le tableau de chasse pour le territoire allemand entier lors des trois dernières décennies. Aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire allemand, environ 20 000 rats sont tirés par saison. Cette anecdote illustre le taux de croissance particulièrement important de l'espèce.

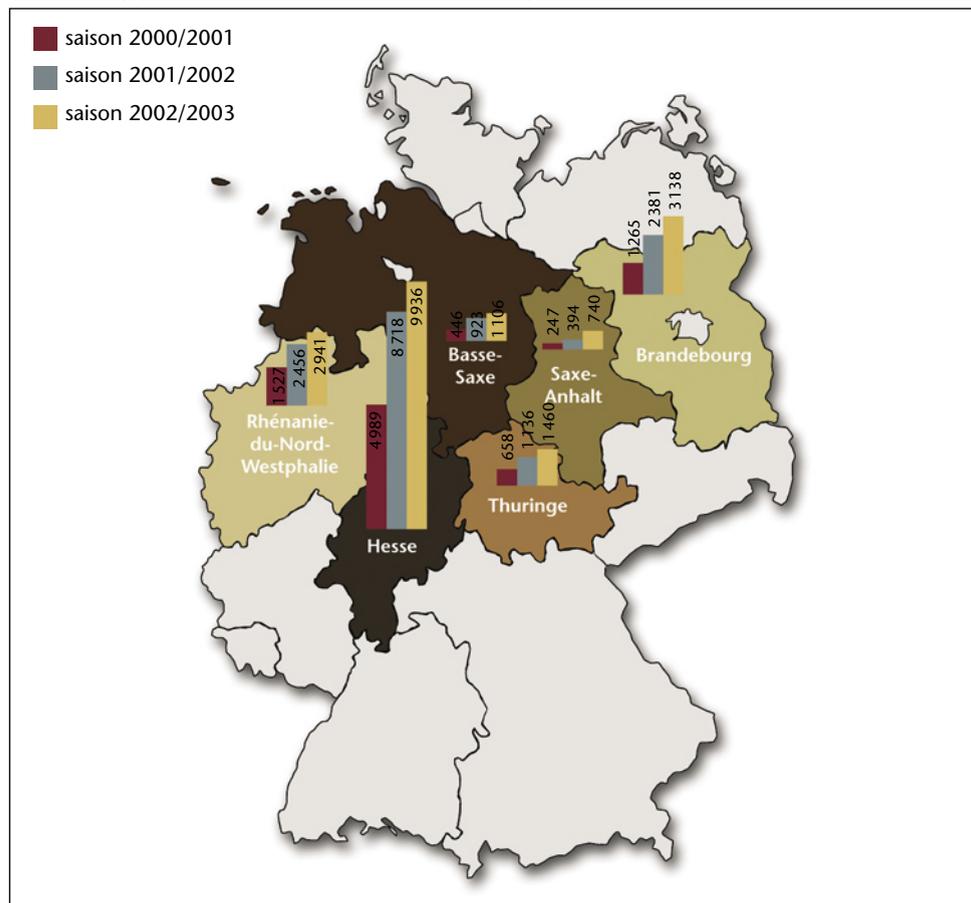
L'apparition du raton laveur dans de nouveaux pays est une conséquence de son taux de croissance de population élevé et montre que le processus d'expansion est bien en route, même si sa découverte dans les pays autres résulte parfois de lâchers volontaires ou d'évasions d'élevages. Actuellement, on le trouve en France, au Pays-Bas, au Grand-Duché de Luxem-

bourg, au Danemark, en Suisse, en Autriche, en Hongrie, en Tchéquie et Slovaquie, en Pologne, en Biélorusse, en Yougoslavie et en Belgique.

Les individus présents chez nous constituent le front d'expansion, dont on considère que le cœur se trouve en Basse-Saxe.

Une étude menée en 2004 au Grand-Duché de Luxembourg sur une femelle raton laveur équipée d'un système de

Figure 1 – Nombre de ratons laveurs prélevés en Allemagne durant les saisons de chasse 2000 à 2003 (seuls sont représentés les Lands dont le nombre de ratons prélevés dépasse les 1 000 individus pour les trois saisons) (source : www.diewaschbaerenkommen.de).



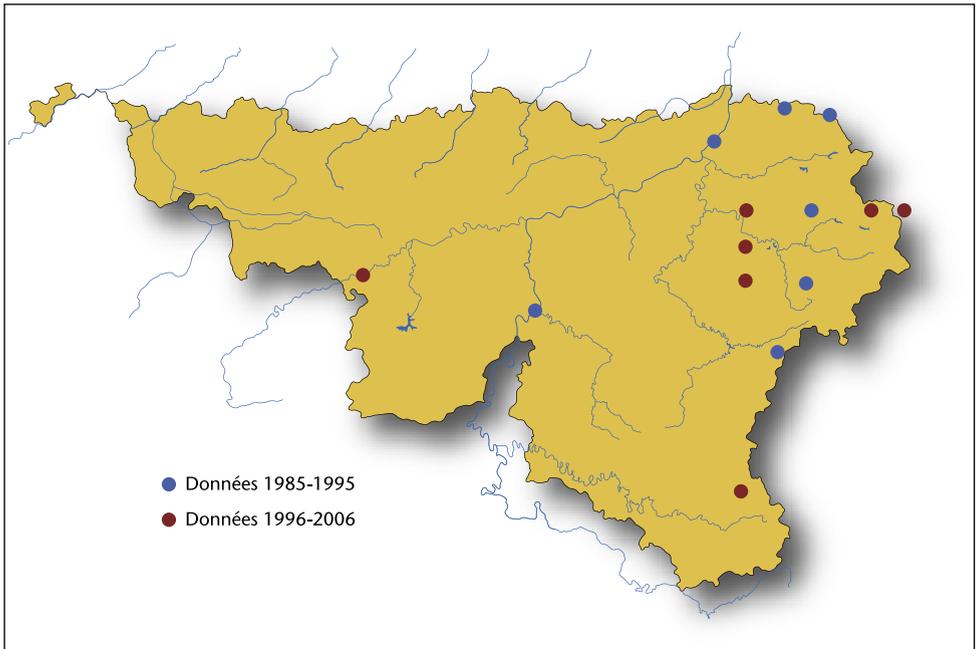


Figure 2 – Données de recensement des ratsons laveurs en Région wallonne.⁶

radio-pistage a montré que son territoire s'étendait sur 340 hectares⁴. Cette étendue est moindre que pour les populations saxonnes. La même étude a révélé que la femelle raton laveur fréquentait la plupart du temps les peuplements d'épicéa comme zone de repos, ce qui contraste avec les habitudes jusqu'ici observées sur les populations d'Europe centrale qui, elles, fréquentent préférentiellement les vieilles chênaies. La relative rareté de ce type d'habitat dans le Nord du Luxembourg explique bien sûr ce comportement mais démontre également la facilité d'adaptation du raton laveur à ses nouveaux habitats.

En France, plusieurs noyaux de population ont été identifiés, en Alsace-Lorraine et dans le département de l'Aisne. Les individus du premier noyau viennent sans doute d'Allemagne, par contre les seconds

ont pour origine des introductions via une base militaire de l'OTAN (à Couvron) d'où les animaux mascottes ont été lâchés en 1966. Cette population s'est considérablement accrue et a débordé dans les départements voisins, notamment l'Oise, la Marne et les Ardennes. La Fédération départementale des Chasseurs de l'Aisne indique qu'entre 300 et 500 ratsons laveurs sont prélevés annuellement dans le département, soit par le piégeage, soit par la chasse. De plus, de nombreuses observations ont été faites ailleurs dans le pays, entre autres en Bretagne.

En Belgique, la première observation de raton laveur date du début des années '80, dans le Limbourg. Depuis, d'autres cas ont été signalés et concernent presque toutes les provinces. Des cadavres de raton et des traces le long des cours d'eau sont régulièrement retrouvés. On consi-

dère jusqu'à présent que la Belgique ne compte pas de populations importantes. Malgré cela, des cadavres de juvéniles, victimes de collision, ont déjà été retrouvés, ce qui indique que l'espèce se reproduit bien chez nous. Il y a donc fort à parier que des populations permanentes importantes s'installent chez nous dans un laps de temps assez court – si ce n'est déjà le cas, vu les traces retrouvées dans de nombreux bassins hydrographiques¹⁰ –, étant donné celles présentes à un saut de raton de nos provinces belges, de l'autre côté de la frontière grand-ducale.

Les sources s'accordent pour dire que si les populations de rats en Europe ont été relativement stables jusque dans les années '80, il en est tout autre à présent et elles sont plutôt en explosion un peu partout aujourd'hui. La colonisation des zones urbaines le montre.

LE RISQUE ÉCOLOGIQUE

L'impact écologique potentiel de la présence du raton laveur en Europe n'est pas encore connu de manière globale. Il est cependant important de signaler que les impacts d'une espèce invasive ne sont pas visibles au début de l'invasion mais se manifestent surtout quand les densités deviennent plus importantes... et qu'il est alors trop tard pour agir de manière efficace.

Cela dit, on le soupçonne de maltraiter les reptiles et amphibiens⁴, on sait qu'il ne dédaigne pas un oisillon au nid (pour les espèces nichant au sol) et ses préférences alimentaires le poussent vers les mets délicats que sont les écrevisses et, plus anecdotique mais plus significatif pour notre région, les moules perlières.

En termes de compétition pour les ressources alimentaires, les avis divergent. Au Grand-Duché de Luxembourg, l'arrivée du raton laveur n'a apparemment pas eu d'impacts sur la distribution géographique du blaireau, ce qui est logique car cette espèce se nourrit surtout de vers de terre et de végétaux et est donc plutôt omnivore opportuniste que franchement carnivore. Par contre, on ne sait rien de la compétition du raton avec d'autres petits carnivores, notamment le putois ou la martre, par exemple.

Malgré tout, son régime omnivore couplé à des habitudes arboricoles, laisse penser que l'impact du raton laveur sur une certaine frange de la faune indigène pourrait être assez sérieux (principe de précaution). C'est un prédateur non spécialisé, qui chasse aussi bien au sol que dans l'eau ou dans les arbres.

C'est entre autres pour cette raison que le Forum belge sur les espèces invasives³ l'a classé sur sa liste noire. Les suspicions d'un impact conséquent sur les espèces indigènes dans les années à venir sont fortes.

LE RATON LAVEUR ET L'HOMME

Il semble, mis à part les dangers que pourraient provoquer les maladies parasitaires véhiculées par l'animal, que le raton laveur ne dérange pas vraiment l'homme, même en zone urbaine. Ses dégâts sont loin d'être considérables, on relève de temps à autre sa présence dans les vergers.

Au Japon, par contre, où l'animal a également été introduit, sa présence semble provoquer de sérieux dommages à l'agri-

culture, entre autres au maïs et aux pastèques, ainsi qu'aux carpes dans les étangs.

UNE GESTION DISPARATE

Les différents statuts légaux du raton laveur selon les pays européens et les périodes trahissent un certain désarroi face au problème et à la manière de le régler.

Le Conseil de l'Europe a classé le raton laveur dans la liste des espèces présentant une menace pour la biodiversité et a émis des recommandations aux États membres parmi lesquelles :

- réglementer l'importation de ces espèces ;
- évaluer préalablement la menace que ces espèces représentent pour la diversité biologique sur leur territoire ;
- évaluer la possibilité d'éliminer des populations qui représentent une menace pour la diversité biologique et de les éliminer si cette mesure a été jugée réalisable.

Ce dernier point est particulièrement difficile à jauger et explique probablement en partie la disparité des mesures prises dans les différents pays européens jusqu'à maintenant.

En Allemagne, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il est considéré comme une espèce « indésirable » dont il faut réduire les effectifs. Il a ensuite été classé gibier dans certaines régions et, à présent, depuis 1980, le raton laveur est considéré comme « espèce autochtone » ce qui empêche de le détruire de n'importe quelle manière à n'importe quel moment. Notons cependant qu'en Allemagne, la pression annuelle de chasse pour cette

espèce est d'environ 20 000 individus. En Suisse, il est considéré comme espèce gibier depuis 1978, idem en France depuis 1987.

Il semble que la chasse traditionnelle n'ait qu'un impact léger sur les populations de rats laveurs et ne puisse pas enrayer la dispersion de l'espèce. Les méthodes de piégeage, par contre, semblent plus efficace, même si peu d'expériences ont été réalisées jusqu'à présent.

Le propos doit néanmoins être nuancé : le succès de la méthode dépend bien sûr de la densité de population présente. Si la densité est de 100 individus au 100 hectares, l'impression de succès est vite au rendez-vous. Par contre, pour des densités bien moindres, il va de soi que l'effort de capture sera nettement moins récompensé. De plus, le succès de l'opération doit s'évaluer également au regard de ce qui n'est pas capturé et qui est laissé dans l'environnement. Un territoire devenu libre ne va-t-il pas être recolonisé rapidement ?

Cette tempérance dans le propos ne doit pas faire oublier qu'il serait très imprudent d'attendre davantage pour agir à notre niveau. Il convient d'appliquer le principe de précaution envers nos espèces fragiles tant que c'est encore possible...

En Colombie Britannique (Canada), un programme d'éradication du raton laveur a été mené sur un île où il avait fait son apparition¹. La principale méthode fût la chasse de nuit au bac à lumière. Le programme a eu un certain effet mais les effectifs de population étaient encore assez bas et un contexte insulaire facilite toujours ce genre d'opération.

En tout état de cause, il apparaît clairement que l'éradication du raton laveur à grande échelle semble impossible avec des méthodes conventionnelles.

Au vu de la dynamique des populations de l'espèce, on voit tout de suite les limites et le côté dérisoire des méthodes proposées et on comprend l'importance, si volonté il y a de lutter contre la présence du raton, de prendre les mesures sans tarder.

Les spécialistes « mammifères » du Forum belge sur les espèces invasives recommandent de lancer assez vite une action pilote de gestion des populations de raton laveur à l'aide d'un piégeage sélectif réalisé le long des rivières au sein de quelques massifs forestiers ardennais. Il est en effet important d'agir tant que les effectifs restent encore relativement limités. Les individus capturés dans ce cadre pourraient en outre

être expertisés pour savoir quelles sont les principales proies du raton laveur en Wallonie et quelles sont les maladies dont il est porteur.

Dans une réponse récente à deux questions parlementaires sur le sujet⁷, le Ministre Benoît Lutgen exprime sa préoccupation à propos des risques encourus par la faune et la flore indigène. Il rappelle que le raton laveur ne peut faire l'objet de lâchers en Région wallonne et que sa détention est interdite au niveau fédéral.

Les mesures concrètes qui sont prises ou qui vont l'être sont tout d'abord un recensement afin d'améliorer les connaissances sur l'abondance de l'espèce et son impact potentiel. De plus, une opération de capture va être menée dans une zone du bassin de la Sûre occupée par la moule perlière dans le but de supprimer tout



© P. Nouveau/Wildlife Pictures

risque de prédation. La capture se fera vraisemblablement à l'aide de cages avec appâts non empoisonnés. Cette opération tiendra lieu d'expérience pilote et sera renouvelée au besoin dans d'autres zones sensibles.

Ces mesures seront-elles suffisantes pour enrayer l'installation du raton laveur dans notre pays ? Au vu de la situation dans les pays voisins et considérant le pied déjà bien ancré du raton dans nos contrées, on peut sérieusement en douter. Néanmoins, freiner sa progression est un moindre mal qu'il est déjà difficile d'assurer. Le suivi de ses populations nous permettra sans doute d'en savoir un peu plus sur cette espèce au regard si charmant mais si envahissante. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ BARTOSZEWICZ M. [2006]. NOBANIS, Invasive Alien Species Fact Sheet, *Procyon lotor*. From : Online Database of the North European and Baltic Network on Invasive Species, www.nobanis.org, date de consultation : 21/09/2007.
- ² BRANQUART É. [2007]. Les invasions biologiques. *Forêt Wallonne* **89** : 24-43.
- ³ Forum belge sur les espèces invasives, *ias.biodiversity.be/ias/species/list/*, date de consultation : 21/09/2007.
- ⁴ FRANTZ C.A., CYRIACKS P., SCHLEY L. [2005]. Spatial behaviour of a female raccoon (*Procyon lotor*) at the edge of the species' European distribution range. *Eur. J. Wildl. Res.* **51** : 126-130.
- ⁵ HOHMANN U., VOIGT S., ANDREAS U. [2002]. Racoons take the offensive. A current assessment. In : KOWARIK I., STARFINGER U. (Hrsg.) [2002]. Biologische Invasionen. Herausforderung zum Handeln ? *Neobiota* **1** : 191-192.

- ⁶ LIBOIS R. [2006]. *L'érosion de la biodiversité : les mammifères. Partim « Les mammifères non volants »*. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon, 127 p.
- ⁷ LUTGEN B. [2007]. Réponse du 07/09/2007 à la question écrite parlementaire du 22/08/2007 : « La prolifération du raton laveur dans nos contrées ». Session : 2006-2007, Année : 2007, Numéro : 271 (2006-2007) 1.
- ⁸ NEPVEU C. [2002]. *Les espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques. Fiches espèces animales*. Éd. Agence de l'Eau Artois-Picardie, Mission écologie du milieu, 162 p.
- ⁹ SCHMIDT K.A. [2003]. Nest Predation and Population Declines in Illinois Songbirds : a Case for Mesopredator Effects. *Conservation Biology* **17**(4) : 1 141-1 150.
- ¹⁰ SCHOCKERT V. [2007]. Communication personnelle.
- ¹¹ SORVILLO F., ASH L.R., BERLIN O.G.W., YATABE J., DEGIOGIO C., MORSE S.A. [2002]. *Baylisascaris procyonis* : an emerging helminthic zoonosis. *Emerging Infectious Diseases* **8**(4).

CHRISTOPHE HEYNINCK
c.heyninck@foretwallonne.be
Forêt Wallonne asbl
Croix du Sud, 2 bte 9
B-1348 Louvain-la-Neuve